

La filière forêt-bois du Massif central

20 % de la
surface
forestière
métropolitaine

40 % du Massif
central est
boisé

61 % des
surfaces
boisées par des
feuillus

30 % de la
récolte
nationale de
bois

10 000
entreprises

65 000 emplois
salariés



ILLUSTRATION ELZA LACOTTE / POUR LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DU MASSIF CENTRAL

Synthèse de la feuille de route forêt-bois du Massif central

issue des Etats des lieux 2024 de la forêt et du bois sur le Massif central. Ces Etats des lieux ont mobilisé une quarantaine d'intervenants, et permis à plus de 200 personnes de participer.

UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE AU MASSIF CENTRAL

- **Le changement climatique** a déjà des effets en cascade sur les forêts. Celles-ci constituent pourtant un moyen d'atténuer le changement en tant que **puit de carbone**.
- **Une culture de la gestion forestière insuffisante**.
- **Le morcellement foncier est très marqué** en forêt privée, très largement dominante, comme en forêt publique avec la spécificité des biens de sections.
- **Les services rendus par les écosystèmes forestiers** sont importants, notamment pour la biodiversité, la ressource en eau, et le stockage de carbone.
- Les forêts sont multifonctionnelles **et les attentes sociétales vis-à-vis de ces espaces sont fortes**.

UNE FILIÈRE FORÊT-BOIS IMPORTANTE FACE À DES DÉFIS

- **La filière est très présente**, largement tournée sur la valorisation des **résineux**.
- **Le marché mondialisé du bois** impacte la filière. Son développement et sa modernisation contribuent à une meilleure gestion de la forêt.
- **La hiérarchie des usages du bois**, du bois d'œuvre au bois énergie, est un objectif à préserver.
- **La certification Bois des territoires du Massif central™** est une réponse au besoin de mise en réseau des acteurs locaux.

LES ENJEUX PARTAGÉS LORS DES ÉTATS DES LIEUX 2024

- La gestion planifiée et durable de la forêt ainsi que son adaptation au **changement climatique**, dont les impacts sont déjà visibles.
- La prise en compte des freins de gestion liés au **morcellement de la propriété**.
- L'amélioration de la qualité des bois par la **gestion sylvicole**, notamment pour les essences feuillues et méditerranéennes avec un objectif de bois d'œuvre.
- Le **maintien de l'offre** pour garder de l'activité et donc de l'attractivité.
- La valorisation en cycle long des **bois de crise**.
- L'attractivité des **métiers de la filière** et notamment ceux de l'amont forestier.
- La **valorisation des bois locaux**, transformés localement, tracés et certifiés par la certification *Bois des territoires du Massif central™*, et par la modernisation des entreprises de transformation du bois.
- Le **dialogue** entre le monde de la forêt et la société civile.
- La conservation et le renforcement de **biodiversité** et des **services écosystémiques**, gages de résistance et de résilience face au changement climatique.
- L'accroissement des **risques naturels**, dont les incendies, sur l'ensemble du Massif.

LA FEUILLE DE ROUTE : ÉLÉMENTS CLÉS

Objectifs

- **Maintenir une forêt résiliente**, diversifiée et multifonctionnelle (fonctions économiques, environnementales et sociales).
- Participer efficacement au **stockage du carbone** en forêt, dans le bois matériau, et substituer le bois aux énergies fossiles.
- Prendre en compte les espaces forestiers dans la **gestion des risques** qui vont s'intensifier.
- **Instaurer un dialogue et une concertation** pour une meilleure compréhension entre les acteurs de la forêt et du bois et le grand public.
- **Mieux identifier le Massif central** par le regroupement et la valorisation de données forêt-bois à l'échelle du massif.
- Penser **collaboratif**.

Grands principes

- **Créer de l'innovation** au cœur des territoires.
- **Rechercher un effet démultiplicateur** tiré de l'innovation ou d'expérience pilotes.
- **Pérenniser les expériences réussies**, en trouvant les moyens de dépasser la phase start-up financée par l'Etat dans le cadre de la convention de Massif, en pensant marchés.
- **Renforcer les actions de collaboration**, au sein de la filière forêt-bois, avec d'autres domaines et avec les collectivités territoriales.
- Accompagner prioritairement de **l'ingénierie** et de **l'animation de projets**.

Gouvernance pour atteindre ces objectifs

- Créé en 2018, le **groupe de travail forêt bois** suit, oriente et met en œuvre la stratégie forestière du **Comité Massif central** définie dans la présente feuille de route.
- Il peut se saisir d'une réflexion spécifique en réponse à une demande des acteurs et peut être consulté sur les projets qui sollicitent des financements du Massif.
- La **commission spécialisée « développement des produits de montagne »** s'assure de la cohérence entre les travaux du groupe thématique forêt-bois et les objectifs fixés par le Comité de Massif.



« Il est réaffirmé que la forêt et la filière bois représentent, pour le Comité de Massif, un potentiel de développement important à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif. »

UN AXE TRANSVERSAL : « AGIR EN COLLABORATION »

Exemples d'actions envisagées...

1. Entre tous les acteurs de la filière forêt-bois pour être solidaires, complémentaires, organisés et innovants

- Adapter les outils de la première transformation à la ressource du Massif central d'aujourd'hui et de demain.
- Renforcer les liens entre propriétaires forestiers, 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois, notamment grâce à la Certification *Bois des territoires du Massif central*™.
- Valoriser de nouvelles essences ou nouveaux produits bois, notamment feuillus.
- Proposer de nouveaux documents de gestion prenant en compte les travaux scientifiques et les services écosystémiques.

2. Avec d'autres domaines, pour décloisonner les approches et enclencher des effets leviers

- Liens aux territoires d'industries, au numérique, aux innovations mécaniques, avec le domaine agricole, avec les acteurs de l'eau, de la chasse, de l'environnement, du tourisme, etc.
- Application à la problématique de la mécanisation pour la sortie des bois.
- Application à l'usage de la certification *Bois des territoires du Massif central*.

3. Pour une gestion intégrée et anticipée des risques et des enjeux de protection

- Développer une desserte forestière adaptée aux enjeux de défense contre l'incendie
- Améliorer la maîtrise foncière et la gestion forestière durable à l'échelle des massifs.
- Utiliser à bon escient voire développer les dispositifs de paiement des services environnementaux, et les outils environnementaux.

4. Pour favoriser la concertation entre la société civile et les différents usagers

- Développer les partenariats avec la communauté scientifique pour définir une vision consensuelle de l'avenir de nos territoires du Massif central, et y créer une véritable culture forestière.
- Renforcer les démarches de concertation sur les territoires.
- Sensibiliser les différents types de public (scolaires, grand public, élus, etc.).

5. Pour renforcer la connexion du Massif central aux dynamiques de sa ceinture périphérique

- Développer des contrats de réciprocité forestiers entre les territoires du Massif central et les territoires limitrophes.
- Réaffirmer le bénéfice mutuel des liens entre les territoires où la ressource en bois est la plus présente, et où la population est la plus dense.
- Garder la valeur ajoutée sur le Massif central et ainsi permettre d'y maintenir ou d'y faire revenir de la population.

Retrouvez la feuille de route détaillée :

www.massif-central.eu
Onglet Les Projets, puis
Feuilles de route filières
agricoles et connexes

ANCT – Commissariat du Massif central

Préfecture du Puy-de-Dôme
18, boulevard Desaix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
www.massif-central.eu - secretariat.massifcentral@anct.gouv.fr

Communes forestières du Massif central

Maison de la Forêt et du Bois – 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes
www.fncoforfr – massifcentral@communesforestieres.org